

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0053493

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1467**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **MOUNIEN BRAHIM**

Date de naissance : **01-06-1954**

Adresse : **n°14 lot old HARES Hay my Rachid case**

Tél. **0664941231**

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M.
Casablanca - Tél: 0522 620 603
INP - 091042804

Date de consultation : **03/03/2023**

Nom et prénom du malade : **MOUNIEN BRAHIM** Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Neurologie Circums Brachiale

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

par accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : **3 / 3 / 2023**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/2023	✓		220.00	 Dr. Adil YAHIA Chirurgie Orthopédique Rés. At Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M. Casablanca - Tél.: 0522 620 603 INP : 091042804

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/03/2023	2444,92 0700260 : Nell

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des honoraires
	08/03/23	Rx. Cervical 34-24	Dr. Adil YAHIA Chirurgie Orthopédique Rue Al-Khalili Bld. Al-Yahia 1mb, 54 - H. M. Casablanca - Tel: +212 522 620 603 +212 604 42804 M.F. 09/03/23

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the upper and lower dental arches. The upper arch (maxilla) is shown at the top, and the lower arch (mandible) is shown at the bottom. Each arch contains 12 numbered teeth, with the first molar being number 1 and the second molar being number 3. The teeth are represented by small circles with numbers and symbols indicating their specific types (e.g., upper molars have a 'Y' symbol, upper canines have a 'V' symbol). The lower arch also has 12 numbered teeth, following a similar pattern. A horizontal arrow at the bottom indicates the direction of the dental arch.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 09/03/23

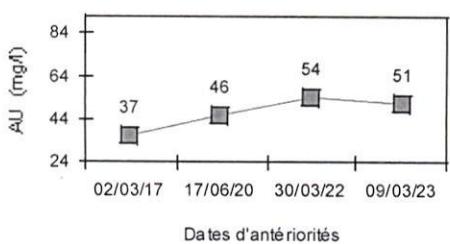
Réf. : 23C783

Code patient : 6659 du : 09/03/23

M. MOUMEN BRAHIM

Docteur ADIL YAHIA

		Normales	Antériorités
Acide urique ----- :	51 mg/l Soit : 304 µmol/l	34 - 70 202 - 417	<u>30/03/2022</u> 54 321
Protéine C réactive ----- :	48,66 * mg/l	< 5	2,01



مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 09/03/23

Réf. : 23C783

Code patient : 6659 du : 09/03/23

M. MOUMEN BRAHIM

Docteur ADIL YAHIA

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales	Antériorités
			(Homme Adulte)	
				05/09/2022
GLOBULES ROUGES				
Hématies -----:	5,28	M/mm ³	4,2 - 5,6	5,16
Hémoglobine -----:	15,5	g/100 ml	12,1 - 16	14,4
Hématocrite -----:	48	%	40 - 50	45
- V.G.M. -----:	90	μ ³	77 - 98	
- T.C.M.H. -----:	29	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	32,7	g/100 ml	31 - 37	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	8 880	/mm ³	3750 - 13000	9090
Polynucléaires Neutrophiles -----:	60,3	%	50 - 70	
Soit :	5 355	/mm ³	1500 - 6300	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,3	%	1 - 3	1,4
Soit :	115	/mm ³	40 - 300	127
Polynucléaires Basophiles -----:	0,1	%	< 1	
Soit :	9	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	28,3	%	20 - 40	25,9
Soit :	2 513	/mm ³	1500 - 4000	2354
Monocytes -----:	10,0	* %	1 - 8	
Soit :	888	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	250 000	/mm ³	150000 - 400000	240000
Indice de distribution des plaquettes (IDP)-----:	16,2	f1	15 - 17	
Volume plaquettaire moyen (VPM)-----:	11,2	f1	6,5 - 12	
Rapport des grandes plaquettes (P-RGC)-----:	34,6	%	11 - 45	

BIOCHIMIE

			Normales	Antériorités
Glycémie -----:	1,14	* g/l	0,7 - 1,1	0,99
Soit :	6,30	mmol/l	3,88 - 6,11	5,50

LABORATOIRE D'ANALYSE
DE BIOLOGIE MÉDICALE AL QODS
SOCIÉTÉ DE GRANDE CEINTURE
N° 158 Bd. de la Grande Ceinture - Hay Mohammadi - Casablanca
Patente N° : 31800310 - I.F : 48001330 - I.C.E : 001701811000003

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Casablanca le 9 mars 2023

M. MOUMEN BRAHIM

FACTURE N°	16825
------------	-------

Analyses :

B216 Numération formule sanguine -----	B	80	
B118 Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
B100 Acide urique sanguin -----	B	30	
B370 Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 240

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 274,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Soixante Quatorze Dirhams



Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M
Casablanca - Tél.: 0522 620 603
INP : 091042882

ORDONNANCE

A..... le 27.03.23

N = Nouvelles BRAHIM

faire / mrs - CRB
urine
glycémie à jeun

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MÉDICALE AL QODS
158 BD DE GRANDE CEINTURE AL QODS
HAY MOHAMMADI - CASABLANCA
TEL: 05 22 60 19 65 / 05 22 63 78 74
FAX : 05 22 80 78 08

Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M
Casablanca - Tél.: 0522 620 603
INP : 091042882

DR YAHIA ADIL
CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
Tel 0522620603

FACTURE N° 78123

INP 091042804

L. 8/03/23

N = Moulouy BRAHIM

Re facture ardo

—
B + Z4 150.00

Résidence Al Assil Bd Ali Yaata Imme 54 RDC N°2 HayMohammed


Dr Adil YAHIA
Chirurgie Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yaata Imme 54 H.M
Casablanca - Tél.: 0522 620 603
INP : 091042804

Dr yahia adil

Chirurgien orthopédiste

Tel 0522620603

Compte rendu de radiologie

20/03/23

N = Non Nervous tension

Rx Roentgen cervical

- Rx d'effraction cervical = fracture vertébrale
- fracture Roentgen cervical.
- fracture vertébrale étage

Dr Adil YAHIA
Chirurgie Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imm.54 - H.M
Casablanca - Tel 0522620603
INP: 091042804

Docteur Adil Yahia

Spécialiste en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

- Chirurgie de la main
 - Chirurgie de genou
 - Chirurgie de rhumatismes
 - Chirurgie du Sport
 - Médecine du travail
 - Expertise Médicale



المكتور عاصل يحيى

- ١- جراحة اليد
 - ٢- جراحة الركبة
 - ٣- جراحة الروماتيزم
 - ٤- الطب الرياضي
 - ٥- طب الشغل
 - ٦- خبير طبي

Casablanca, le : 07/03/23

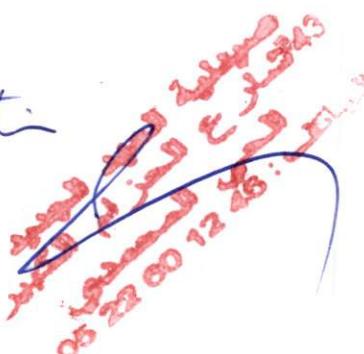
N = Nonnen Brüder
100,40
1) Bereit off 

14450 7 rigg y Ash
2) Ringer 20

*) longer 6

- 7 pin / noti

24/4/90



Dr Adil YAHIA
Chirurgie Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb 84 - H.A.
Casablanca Tél. 052 20 00 03

BREXIN® comprimés effervescents

Piroxicam bêta-cyclodextre

Composition :

Piroxicam
(sous forme de piroxicam bêta-cyclodextre)

Excipients (dont lactose et aspartam) q.s.p.

Propriétés :

Anti-inflammatoire non stéroïdiens du groupe des oxicams.

Indications :

Elles sont limitées chez l'adulte et l'enfant à partir de 15 ans au :

Traitements symptomatiques au long cours :

- des rhumatismes inflammatoires chroniques, notamment polyarthrite rhumatoïde, spondylarthrite ankylosante (ou syndromes apparentés, tels que syndrome de Fiessinger-Leroy-Reiter et rhumatisme psoriasique),

- de certaines arthroses douloureuses et invalidantes.

Traitements symptomatiques de courte durée des poussées aiguës des :

- rhumatismes ab-articulaires tels que péri-arthrites scapulo-humérales, tendinites, bursites et affections aiguës post-traumatiques de l'appareil locomoteur,

- arthrites microcristallines,

- arthroses,

- radiculalgies.

Contre-indications :

Antécédents d'allergie ou d'asthme déclenchés par la prise de piroxicam ou de substances d'activité proche telles que autres AINS, aspirine.

Ulcère gastroduodenal en évolution, insuffisance hépatocellulaire sévère, insuffisance rénale sévère.

Enfants (moins de 15 ans).

Phénylcétonurie du fait de la présence de l'aspartam.

Femme enceinte (à partir du 6ème mois).

En association avec les anticoagulants oraux, autres AINS.

Effets indésirables :

Les plus fréquents sont les suivants :

Effets gastro-intestinaux comme : anorexie, pesanteurs épigastriques, nausées, vomissements, constipation, douleurs abdominales, flatulences, diarrhées, ulcères.

Réactions d'hypersensibilité : dermatologiques, respiratoires et générales.

Effets sur le système nerveux central : céphalées, somnolences et vertiges.

Réactions cutanéo-muqueuses : éruption, prurit, rares cas de photosensibilisation, stomatites.

Enfant de moins de 15 ans : exceptionnelles infections graves de la peau en cas de varicelle rapportées.

Précautions d'emploi :

Les patients présentant un asthme associé à une rhinite chronique, à une sinusite chronique et / ou à une polypose nasale, ont un risque de manifestation allergique lors de la prise d'aspirine et / ou d'AINS plus élevé que le reste de la population. L'administration de cette spécialité peut entraîner une crise d'asthme.

En cas d'hémorragie gastro-intestinale ou d'une manifestation cutanée ou muqueuse, interrompre immédiatement le traitement.

La survenue de crise d'asthme chez certains sujets peut être liée à une allergie à l'aspirine. Dans ce cas, ce médicament est contre-indiqué.

Ce médicament sera administré avec prudence et sous surveillance particulière chez les malades ayant des antécédents digestifs.

En cas de varicelle, il est prudent d'éviter l'utilisation de ce médicament.

La prescription d'AINS ne doit être envisagée que si nécessaire pendant les 5 premiers mois de la grossesse, et elle est contre-indiquée à partir du 6ème mois.

Les AINS passant dans le lait maternel, par mesure de précaution, il convient d'éviter de les administrer chez la femme qui allaite.

L'attention doit être attirée chez les conducteurs et utilisateurs de machines sur la possibilité de vertiges et de somnolence.

En cas de surdosage, procéder à un transfert immédiat en milieu hospitalier.

Enfant de moins de 15 ans : lors de la varicelle, il est prudent d'éviter l'utilisation de ce médicament.

Mode d'emploi et posologie :

Réservez à l'adulte. Se conformer à la prescription médicale.

Les comprimés effervescents doivent être dissous dans un verre d'eau.

Les comprimés doivent être pris au cours d'un des 3 repas.

Formes et autres présentations :

BREXIN® 20 mg - Boîte de 10 et 20 comprimés effervescents

BREXIN® 20 mg - Boîte de 20 comprimés sécables

BREXIN® 20 mg - Boîte de 10 suppositoires

BREXIN® 20 mg - Boîte de 10 sachets

Liste I (Tableau A)

A conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité.

100,40



